

Table des matières

AVANT-PROPOS	iii
LISTE DES RECOMMANDATIONS	v
FRANÇAIS	v
CRI	xi
INUKTITUT	xv
INUVALUIT	xviii
CHAPITRE PREMIER — DE LA CHASSE AUX PHOQUES AU PIÉGEAGE	1
CHAPITRE DEUX — SUIVI DU PROGRAMME POUR LA DÉFENSE DE L'INDUSTRIE DE LA FOURRURE	5
CHAPITRE TROIS — RÈGLEMENT DE LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE (CE) RÉGISSANT L'IMPORTATION DE LA FOURRURE D'ANIMAUX SAUVAGES	9
LES EXIGENCES DU RÈGLEMENT	9
LES RÉPERCUSSIONS DU RÈGLEMENT	12
LA MISE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT	13
CHAPITRE QUATRE — LE SECTEUR DE LA FOURRURE	15
LE MARCHÉ DE LA FOURRURE	15
LA STRUCTURE DE L'INDUSTRIE DE LA FOURRURE	17
RÉPONDRE À LA DEMANDE DES CONSOMMATEURS	19
CHAPITRE CINQ — LE PIÉGEAGE NON CRUEL : ÉTAPES D'ICI 1995	25
DÉFENSE DE L'INDUSTRIE DE LA FOURRURE	25
TECHNIQUES DE PIÉGEAGE NON CRUEL	30
A. Éducation des trappeurs	30
B. Remplacement des pièges	33
C. Recherche sur les pièges non cruels	35
D. Normes de piégeage non cruel	37
CHAPITRE SIX — 1995 ET L'AVENIR	41
RÉTABLIR L'ÉQUILIBRE	41
ANNEXE A — LISTE DES TÉMOINS	45
ANNEXE B — RÈGLEMENT N^o 3254/91 DE LA CE	47